

**ADMINISTRATION COMMUNALE
DE SCHAERBEEK**
**Service Urbanisme et
Environnement**
Monsieur Frédéric NIMAL
Echevin f.f.
Place Collignon
B-1030 SCHAERBEEK

V/Réf : 2015/156=130/010-011
N/Réf. : JMB/SBK-2.313.591
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : SCHAERBEEK. Rue Hancart, 10-11.
Changement d'utilisation, extension du rez-de-chaussée, transformation des studios en
appartements, modification des châssis.

En réponse à votre lettre du 6/07/2016 sous référence, réceptionnée le 7/07/2016, nous vous envoyons l'avis défavorable émis par notre Assemblée en sa séance du 24/08/2016 concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble entre mitoyen situé dans la zone de protection de l'église Saint-Servais ; l'immeuble date visiblement d'avant 1932.

Elle vise au changement d'utilisation du commerce en débit de boisson, à l'extension du débit de boisson au sous-sol, à la couverture de la cour et à l'adjonction d'une salle au sous-sol. Les logements aux étages seraient transformés (de 1 appartement et 4 studios à 3 appartements).

La note explicative précise que seuls les châssis arrière seraient remplacés par du PVC blanc or le plan montre que les châssis en façade avant sont également concernés. La CRMS demande que les châssis en façade avant soient prévus en bois, en respectant les divisions et proportions et éventuellement performant énergétiquement, afin de ne pas compromettre la qualité de ce front bâti le long de l'église classée.

La CRMS demande que les prescriptions urbanistiques soient strictement respectés.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy
- B.D.U. – D.U. : Mme V. Henry